

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juin 2026

RIP (Rest In Peace)...OST

Il est fascinant d'observer la méthode employée par les plus hautes autorités de l'État pour faire passer contre vents et marées une mesure impopulaire et sans réel fondement rationnel, mais qui les arrange dans un contexte précis. Plus précisément, un contexte pré-électoral.

Cette méthode dite « polochon » qui consiste à écouter poliment les arguments de la partie contestataire, à prendre des notes, à se fendre de quelques promesses lénifiantes et rassurantes pour les personnels concernés, puis à ne plus rien faire, à suivre son idée et laisser passer le temps en espérant que le soufflé se dégonflera tout seul.

Après les rodomontades du Président de la République sur le « plan massif Douanes », après les justifications boiteuses et opportunistes du ministre de l'Intérieur sur son projet de loi RIPOST, après les assurances mielleuses de notre propre ministre des Comptes Publics sur la prééminence douanière, nous ne sommes pas avancés d'un iota. **Le projet de loi sera présenté dans sa version initiale, article 9 compris.** Il est désormais question que les arbitrages futurs entre attributions des douanes et des forces de sécurité intérieure relèvent du Premier ministre (comprenez les préfets), ce qui promet bien du plaisir. Quant à la Douane elle-même, qui se fait balader comme une balle de ping-pong, elle joue les grandes muettes.

Sur le fond même du dossier, on peut s'interroger : le bon sens est-il aux manettes ? En 1993, le constat était fait d'une inutilité de la douane aux frontières intra-européennes, qui se trouvaient dégarnies d'autant. Les contrôles douaniers, c'était périmé, limite *has been*. Aujourd'hui, on semble redécouvrir (tiens donc !) que ces frontières devenues trop poreuses laissent passer trop de trafics illicites. Intuitivement, la bonne idée ne serait-elle pas de faire machine arrière

toute, et de reimplumer les effectifs douaniers aux frontières ? De remettre les gens qui savent faire, là où leurs compétences sont utiles ? Que nenni ! Plutôt renforcer les prérogatives des autres administrations avec les pouvoirs douaniers. C'est simpliste, mais ça fait neuf. Ça fait que le Gouvernement aura pris des mesures (à moindre coût et dans une constitutionnalité douteuse) pour renforcer la sécurité du pays. Dans un bilan, c'est chic et coquet. Le tout quelques mois avant les présidentielles. On peut parier que la loi RIPOST va être le couteau suisse dégainé à tort et à travers à la moindre crise, pour bien montrer que l'État veille au grain, et agit.

Bientôt, les vautours pourront dévorer paisiblement la dépouille de la Douane, cette administration martyre à qui on ne pardonne rien mais dont on envie tout. Après la DGFIP pour le siphonnage de nos missions fiscales, vient aujourd'hui le tour de nos missions de contrôle. Et ensuite ? Mais cela, les Shadoks l'avaient compris il y a longtemps : pour qu'il y ait le moins de mécontents possible (disaient-ils), il faut taper toujours sur les mêmes.



CFTC-Douanes : sur un autre ton.